

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1500 (mille cinq cents) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée AB Distribution, SARL en formation dont le siège social sera situé à [REDACTED] ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 30/06/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- o Ziyad Seyfdine Feltane, la somme de 750 euros ;
- o Elyas Feltane, la somme de 750 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 27/12/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

01 JUL. 2025

MESNAGER - Antoine

Me Antoine BASSOT

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [REDACTED]